

# MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

---

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOUT 2012

---

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/  
BAUD Michel /DUFOUR Michel/

Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/DEHESTRU Marc/

Absents : MM/SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST EN ATTENTE DE LA REPOSE DE L'AGENCE 4807 IMMOBILIER SUITE A LA PROPOSITION D'ACQUISITION DE DEUX APPARTEMENTS SITUES DANS LE VILLAGE D'ARBROZ.
- DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :
  - ☞ P.C. COCQUEREL Pascal La Chanterelle / Dépôt des pièces complémentaires – en attente réponse D.D.T.
  - ☞ D.P. GEROUDET Hubert / fermeture bois d'une face de la terrasse
- ACCEPTE QUE L'O.N.F. GERE LA COUPE A CABLE 2008 ET QUE DES BOIS SUPPLEMENTAIRES SOIENT RAJOUTES A CETTE COUPE.
- DEMANDE UN R.V. AVEC MR DUFOURNET DE L'ONF POUR EXAMINER LA COUPE 2013 (QUANTITE).
- PREND CONNAISSANCE DES PROJETS DE TRAVAUX A REALISER SUR L'ALPAGE DE L'EAU ET PROPOSE UN R.V. AVEC LA S.E.A. POUR DEMANDER UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL.
- DECIDE DE RENOUVELLER LA CONVENTION DE LOCATION DE L'ALPAGE DE L'EAU AVEC LE GAEC LE MONT CALY POUR 3 ESTIVES.
- ATTRIBUE LE MONTANT DES CREDITS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2012-2013.
- PREND CONNAISSANCE ET APPROUVE LE BILAN FINANCIER INTERCOMMUNAL 2011-2012.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,  
Le 23 Juin 2011

Le Maire,  
BAUD Jean-Paul

